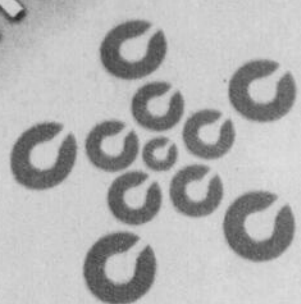


20^e Quand la coopération rend service



**Coopérative
de développement
de l'Estrie**

Une longue histoire de concertation et de coopération...

Les coopératives font partie du patrimoine collectif des Québécois. En effet, dès la fin du 18^e siècle, les sociétés de secours mutuel permettent de développer une certaine solidarité sociale face à l'adversité. Les mutuelles d'assurance incendie qui poursuivent le même but arrivent au milieu du 19^e siècle et plusieurs autres types de coopératives font leur apparition au tournant du 20^e siècle. La naissance des caisses populaires à cette époque est sans doute l'exemple le plus connu.

En région, la Coopérative de développement de l'Estrie est née du désir de divers secteurs coopératifs de se donner un outil commun de développement. Principalement, elle se devait de répondre à deux besoins, soit renforcer le mouvement coopératif au niveau régional et aider les coopératives des secteurs non fédérés dans leur mission en leur offrant un support technique.

L'année 1980 en est une charnière. En effet, c'est à ce moment qu'émerge le besoin de créer un organisme de centralisation des coopératives. Deux coopératives initient le mouvement. L'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF) organise un colloque ayant pour thème l'intercoopération. Parallèlement à cet événement, l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives de l'Université de Sherbrooke (IRECUS) décide d'entreprendre la création d'un organisme régional d'intercoopération.

En 1982, l'IRECUS fait une première demande auprès de la Direction des coopératives. Cette démarche est malheureusement rejetée.

En 1983, la Fédération des coopératives d'habitation populaire des Cantons-de-l'Est s'implique dans le dossier. Cette seconde tentative s'avère plus concluante, car une première subvention est accordée pour mettre sur pied une coopérative de développement régional.

Un comité représentant dix coopératives de divers secteurs voit le jour afin de mener une campagne de sensibilisation auprès des coopératives estriennes.

En 1984, 34 coopératives et un total de 80 personnes assistent à un colloque. À la suite de cette rencontre, la Coopérative de développement de l'Estrie obtient ses statuts de constitution et est légalement reconnue comme organisme régional de développement et d'intercoopération.

Notons que la signature des ententes s'inscrit dans une volonté régionale des intervenants économiques et sociaux majeurs de la région. En effet, en mars 1985, le projet d'une coopérative de développement régional est jugé prioritaire lors du sommet socioéconomique.

Depuis sa mise sur pied, la Coopérative de développement de l'Estrie continue son mandat d'appui technique aux coopératives, de développeur et d'agent de liaison pour le réseau des coopératives estriennes.

Voilà déjà 20 ans que la

**Coopérative de
développement
de l'Estrie**

**fait partie de notre paysage
coopératif régional.**

20^eCoopérative
de développement
de l'Estrie

La Coopérative de développement de l'Estrie, d'hier à aujourd'hui...

Revivez les grands moments qui ont marqué les vingt ans d'histoire de la CDE

La Coopérative de développement de l'Estrie est née de la volonté de gens, associés au mouvement coopératif, qui se sont relevés les manches pour doter la région d'un organisme de regroupement et de développement. Nous avons rencontré quelques-unes de ces personnes qui ont participé à la fondation de la CDE et assisté à son évolution.

Partir de zéro

Toujours actif dans le monde de la coopération, Yoland Chalifoux fut longtemps associé à la CDE. Il y a vingt ans, cet employé de Desjardins était mandaté pour représenter son employeur à l'élaboration d'une nouvelle coopérative de développement régional. «J'ai toujours été sensibilisé à la question coopérative. Dans ma région natale, au Mont-Laurier, le mouvement coopératif était très présent. Mon père était d'ailleurs gérant de la caisse populaire et de la coopérative agricole. Ainsi, lorsqu'on m'a demandé de participer à la création de la CDE, je n'ai pas hésité une seconde», raconte M. Chalifoux.

Le défi était toutefois de taille. «Nous n'avions pas vraiment de modèle. Il y avait bien un organisme du genre en Outaouais, mais c'était tout. Ce fut donc un travail très intéressant de se doter d'une organisation qui regroupait toutes les coopératives, quel que soit leur secteur d'activité, qu'elles soient fédérées ou non. Comme on voulait réussir, on a pris le temps de bien s'organiser, de connaître de petits succès à la fois... lentement mais sûrement! Nous avions un bon noyau de gens au sein du comité fondateur: il y a eu de bonnes discussions à la table sur les besoins, les préoccupations de chacun», précise M. Chalifoux.

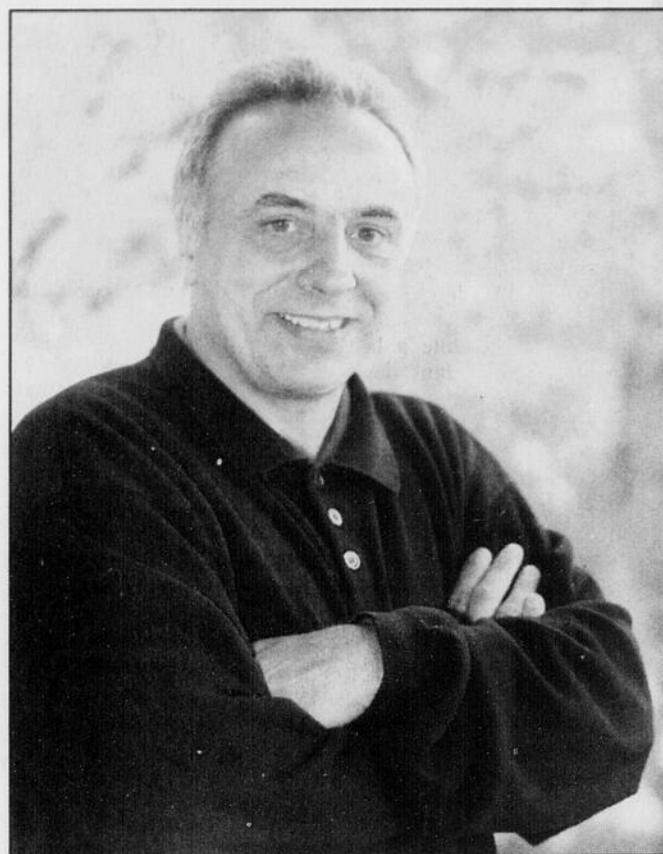
De sa création jusqu'en 1990, Yoland Chalifoux a donc représenté Desjardins au conseil d'administration de la CDE. En 1996, il y effectuait un retour jusqu'à sa retraite de Desjardins, il y a quatre ans. «Si la CDE n'existait pas, il faudrait l'inventer! Cet organisme remplit vraiment son rôle, soit participer à la création de nouvelles coopératives et soutenir les coopératives existantes. Elle a permis le développement de nouveaux modèles coopératifs, qu'on pense aux coopératives de travailleurs actionnaires.»

Pour M. Chalifoux, il ne fait aucun doute que la formule coopérative a sa place dans la société. «C'est la meilleure formule de prise en charge d'un groupe ou d'une collectivité. C'est l'intercoopération, l'autonomie de fonctionnement. Bref, une autre dynamique qui pave la voie à de beaux partenariats, qui assurent la relève d'entreprises, etc.»



Yoland Chalifoux

Vincent Cotnoir



Jean-François Denault

Imacom, Jocelyn Riendeau

Une concertation entre les coopératives

Michel Bousquet, directeur général de la Fédération Coop-Habitat Estrie, a également pris part à la fondation de la CDE. «Mais avant d'en arriver là, il a fallu convaincre le milieu coopératif de la nécessité d'avoir d'un outil de concertation et de développement. Il y a donc eu plusieurs démarches et rencontres pendant deux ans», mentionne M. Bousquet.

Certes, il existait déjà une concertation entre les différentes coopératives, mais c'était davantage fait de façon informelle. «Avec la CDE, on pouvait vraiment s'asseoir, échanger et partager notre expertise. On visait principalement le développement des coopératives de travailleurs et, d'un point de vue économique, on cherchait à créer davantage d'emplois pour les jeunes. À l'époque, l'économie de Sherbrooke reposait principalement sur les entreprises du textile qui commençaient à fermer une à une», rappelle M. Bousquet.

En Estrie, ce sont les domaines de l'habitation et des caisses qui ont été les porteurs de ce projet. Michel Bousquet était à l'époque trésorier de la Fédération des coopératives d'habitation du Québec. C'est ainsi qu'il fut choisi à titre de délégué du secteur coopératif pour le Sommet économique régional de 1984. Ce fut un moment fort dans l'histoire du CDE, car c'est à ce moment qu'il a déposé le projet de financement du CDE. Quelques mois plus tard, le ministre Rodrigue Biron accordait un premier budget échelonné sur trois ans pour financer la CDE.

Peu après le Sommet de 1984, l'Assemblée de concertation et de développement de l'Estrie était créée. Michel Bousquet en fut le directeur jusqu'en 1990. Ce regroupement touchait tous les secteurs et tous les genres d'entreprises, mais l'âme coopératif de M. Bousquet l'a amené à proposer régulièrement la voie coopérative comme solution. «Les coopératives peuvent s'appliquer à tout», rappelle-t-il.

Pendant ce temps, la CDE mettait beaucoup d'efforts sur le développement de coopératives de travailleurs actionnaires, une bonne solution pour relancer bien des entreprises (pensons notamment à la Dominion Textile). «Les coopératives ont et auront toujours leur place, car elles naissent de l'association de personnes pour combler un besoin», note M. Bousquet.

Bousculer le monde coopératif

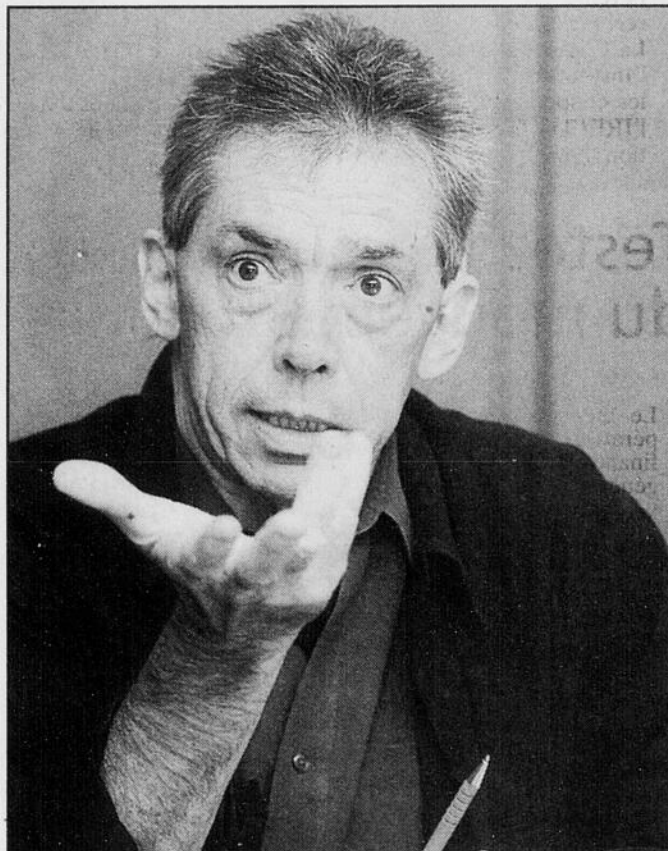
Également engagé dans les coopératives d'habitation au moment de la création de la Coopérative de développement de l'Estrie, Jean-François Denault, aujourd'hui consultant à la CDE, rappelle que le monde coopératif s'est toujours organisé par secteur (financier, agricole, habitation, etc.). «Il y avait bien eu quelques tentatives pour un regroupement sectoriel de l'ensemble des coopératives d'une région, mais cela avait toujours échoué... jusqu'à l'arrivée des coopératives de développement régional, dont la CDE», signale-t-il.

La CDE a donc permis de structurer une équipe technique pour le démarrage de petites coopératives, en offrant support et aide aux gens voulant démarrer une coopérative. En proposant du soutien technique au niveau de la comptabilité, du diagnostic organisationnel, etc., la CDE a aidé les coopératives à se développer et à grandir. «La CDE a aussi permis aux coopératives de se parler entre elles et de se concerter. Mais surtout, cet organisme a innové... Pensons aux coopératives de travailleurs actionnaires qui ont révolutionné le monde coopératif», raconte M. Denault.

«Bref, les coopératives de développement régional ont bousculé le monde coopératif; dans chacune des régions, elles ont été un élément dérangeant. Chaque région a amené sa touche. C'est un organisme qui est près des gens, qui oeuvre sur le terrain et qui constate les problématiques particulières de chacun des milieux. Il n'y a pas de standardisation des problèmes. Si toutes les CDR agissaient de la même façon à l'échelle de la province, on perdrait la créativité et cette force d'être justement près des gens», précise M. Denault.

C'est ainsi que le visage des coopératives s'est doucement modifié au fil des années... et des besoins. «Au départ, les coopératives s'adressaient surtout aux consommateurs. Lorsqu'on a intégré des coopératives de travailleurs, ça brassé dans le monde coopératif. Puis, il y a eu les coopératives de travailleurs actionnaires, une autre grande révolution amenée par la CDE. Au départ, il avait même fallu adopter une loi spéciale pour permettre ce genre de coopérative. Aujourd'hui, on en retrouve à la grandeur du Québec!»

Les coopératives de solidarité ont aussi surpris... «Mais c'est justement ça le but des CDR, suivre les besoins des gens», rappelle Jean-François Denault.



Michel Bousquet

Claude Poulin

Ensemble, nous formons une grande puissance!

Le mouvement coopératif reflète une préoccupation sociale

Impliquée au sein de la CDE depuis une douzaine d'années, d'abord à titre d'administratrice puis comme conseillère aux développement et ressources humaines, Micheline Simoneau croit fermement à l'importance de la coopération. «Mes premières implications remontent au temps où j'étais étudiante, dans les

années 70. Personnellement, je crois qu'en se regroupant, nous pouvons avoir un impact dans notre environnement économique et autres. Je dis souvent que nous ne sommes pas «les puissants avec nos petites richesses individuelles», mais plutôt qu'ensemble, nous sommes une très grande puissance», mentionne-t-elle.

Dans son travail, Micheline Simoneau aime tout particulièrement voir les gens réaliser leur rêve. «J'aime les accompagner dans leur réalisation. Je crois que le mouvement coopératif est un équilibre entre le développement économique souvent sauvage au profit d'actionnaires anonymes et la règle d'action qui subordonne un membre à l'utilisation des services de la coopérative. Le partage des excédents est en fonction du lien d'usage entre le membre et sa coopérative.» Le mouvement coopératif véhicule aussi le principe de l'équité. «Équité entre les membres d'une même coopérative, entre les coopératives régionales et des différents continents de la planète», ajoute Mme Simoneau.

Depuis son engagement au sein des CDE, Micheline Simoneau a relevé quelques grands moments de son évolution. «Parmi les moments forts, il y a certes l'implantation du concept des coopératives de travailleurs actionnaires et l'outil de développement

et de retenues d'entreprises dans notre région», rappelle-t-elle.

Il y a aussi eu l'achat de la bâtisse historique du 550 rue Dufferin qui abrite les locaux de la CDE. «Cette bâtisse a été construite en 1850 par un notaire; elle se distingue par son architecture. Vendue en 1975 au Club de Réforme, achetée dans les années 80 par une école de langue, la CDE l'a finalement acquise en 1990, la transformant en un lieu d'échange, de partage de visions et de rêves pour les coopérateurs. Les gens y viennent pour constituer leur entreprise coopérative ou pour débattre des visions de fond concernant l'avenir coopératif en région.»

Enfin, Micheline Simoneau retient l'implication de la CDE dans la réflexion autour de l'économie sociale. «Les coopératives se sont toujours développées avec une double vision : les aspects économique et social. Nous croyons que l'implication de nos principaux leaders a permis d'offrir une belle alternative dans la création d'entreprises d'économie sociale où le membre peut être à la fois un investisseur et un membre «salarié» décisionnel dans sa propre entreprise», conclut-elle.

Un coup de pouce comptable très apprécié!

Depuis 1988, Hélène Moreau s'occupe de la comptabilité de la CDE, mais aide aussi plusieurs petites coopératives sur le plan des chiffres. «C'est un travail très diversifié; il n'y a pas de place pour l'ennui! Je peux donner de la formation à une nouvelle coopérative ou encore l'aider à démarrer son système comptable. Pour certaines petites coopératives qui n'ont pas les ressources nécessaires, je fais la comptabilité en entier», explique Hélène.

Avant d'arriver à la CDE, Hélène Moreau connaissait peu le monde coopératif. «J'avais bien étudié au Collège Sacré-Coeur, une coopérative, mais c'était un hasard!» En oeuvrant à la CDE, elle a pu constater l'évolution du secteur coopératif en Estrie. «La CDE a appuyé de gros dossiers, comme la J.M. Asbestos, mais aussi participé au démarrage de plusieurs petites coopératives dans des secteurs de plus en plus diversifiés», note-t-elle.

Malgré tout, les gens sont peu au courant de l'impact des coopératives dans l'économie estrieenne. «Pourtant, les coopératives répondent à un réel besoin de la société et je n'ai aucun

doute qu'on en verra apparaître de plus en plus. Mais souvent, les gens ne savent pas qu'il s'agit d'une coopérative. Par exemple, on oublie souvent que La Grande Ruche est une coopérative», fait remarquer Hélène Moreau.



Hélène Moreau, CGA

Imacom, Jocelyn Riendeau



Micheline Simoneau

Imacom, Jocelyn Riendeau



Coopérative
de développement
de l'Estrie

Pourquoi la formule coopérative?

Des entreprises des quatre coins de l'Estrie et de divers secteurs d'activités nous expliquent pourquoi elles sont devenues une coopérative

Le milieu universitaire au service de la création et de l'expansion des entreprises coopératives

En 1976, l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives (IRECUS) voyait le jour à l'Université de Sherbrooke. Cette organisation unique au Canada est née de la volonté des gens œuvrant dans le mouvement coopératif de se doter d'un outil incomparable pour l'essor des coopératives.

«On souhaitait que des spécialistes se penchent sur la recherche et la formation pour une meilleure gestion des coopératives. C'est d'ailleurs un grand défi que d'adapter les outils de gestion traditionnels au monde coopératif, car les enjeux et les buts visés ne sont pas les mêmes. En entreprise traditionnelle, c'est la poursuite des profits et la satisfaction des actionnaires. Dans les coopératives, il faut considérer tant les membres que les employés; bref, c'est une gestion plus complexe, mais qui correspond à une tendance de société. D'ailleurs, de plus en plus de jeunes gestionnaires viennent à l'IRECUS pour obtenir leur maîtrise en gestion et développement des coopératives», explique Michel Lafleur, directeur de l'IRECUS.

Rappels historiques

Dès l'année 1967, l'Université de Sherbrooke manifeste un intérêt marqué pour le monde coopératif. Conjointement avec le Conseil de la coopération du Québec, l'Université annonce la création d'une Chaire de coopération, à l'intérieur du Département d'économie. Le premier enseignement portant sur la coopération est intégré au programme de maîtrise en économie en 1968. Avec les années s'y ajoutent d'autres activités pédagogiques portant entre autres sur la gestion, l'économie et le droit des coopératives.

Au terme de cette première période d'expérimentation, l'Université décide d'élargir l'éventail de ses activités d'enseignement et de recherche dans le domaine de la coopération. La Chaire de coopération fait place, en 1976, à l'Institut de recherche et d'enseignement pour les coopératives. La réalisation du mandat de l'IRECUS fait désormais appel à la participation d'une équipe professorale de différents

départements. L'Institut est chapeauté par son Conseil d'orientation regroupant des représentants du mouvement coopératif québécois et par un Conseil de direction formé de représentants des départements et facultés de l'Université.

En 1978, l'IRECUS intègre administrativement le Centre d'études en d'économie coopérative (CEDEC) de l'Université de Sherbrooke, déjà engagé dans la formation de cadres africains. Dès lors, l'Institut offre différents types d'enseignement à des personnes engagées au sein de coopératives. En outre, il veille à la diffusion de résultats de recherches dans des domaines comme la gestion, l'économie et le droit des coopératives. Fort de ses expériences antérieures, l'IRECUS lance, en 1981, un nouveau programme de formation : la maîtrise en coopération. Celle-ci devient la maîtrise en gestion et développement des coopératives à partir de septembre 1988.

En collaboration avec les départements, les facultés et les partenaires, les fonctions de l'IRECUS sont donc les suivantes :

- concevoir et réaliser des programmes d'enseignement multidisciplinaires;
- concevoir et réaliser des programmes et des projets de recherche multidisciplinaires dans le domaine de la coopération;
- établir et maintenir des relations avec les organismes québécois, canadiens et étrangers intéressés à sa mission;
- être un lieu de convergence et de diffusion des savoirs.

L'IRECUS a la particularité d'offrir des programmes uniques de 1er et 2e cycles au Canada avec son Certificat en gestion des coopératives et sa Maîtrise en gestion du développement des coopératives et des collectivités. C'est aussi le seul Institut au Canada qui offre l'ensemble des services universitaires portant sur le phénomène coopératif. En effet, toute la gamme de fonctions universitaires est présente au sein de l'Institut soit, la recherche, l'enseignement, le service à la collectivité et la coopération internationale.

Coopératives funéraires: un mouvement qui compte 125 000 membres au Québec

Créé en 1976, le Centre funéraire coopératif de la région de Coaticook offre des produits et services funéraires de qualité supérieure pour le bénéfice des membres et non-membres, en respectant les orientations personnelles de chacun à des prix justes et raisonnables. Il contribue aussi au développement socioéconomique de sa communauté. Embauchant une vingtaine de personnes, la coopérative réunit 2 000 membres et dessert le territoire de la MRC de Coaticook.

«Les avantages d'être membre d'une coopérative funéraire sont nombreux et variés, par exemple l'admissibilité au programme Solidarité ou encore la possibilité de transférer ses arrangements préalables dans toutes les coopératives funéraires du Québec. Mais il y a aussi le fait d'avoir son mot à dire sur la qualité des services et l'administration de la coopérative, sans compter qu'on utilise les services d'une entreprise entièrement québécoise», explique Jenny Charbonneau. Adhérer à une coopérative funéraire, c'est également joindre un mouvement qui compte 125 000 membres au Québec et affirmer sa foi dans les valeurs humaines de la coopération plutôt qu'en celles monétaires d'une entreprise commerciale.

Un modèle parfait pour les régions rurales

La Promutuel Monts et Rives fut fondée en 1920, sous le nom de Mutuel de la paroisse St-Samuel. Desservant le territoire des MRC du Granit et du Haut-St-François, cette coopérative réunissant 10 000 membres et embauchant 26 personnes a pour mission d'offrir différents produits financiers et d'assurance qui s'adaptent aux besoins spécifiques des membres. Pourquoi la formule coopérative? À l'époque de sa création, c'était le seul modèle disponible pour répondre aux besoins en région rurale. Se doter d'une telle entreprise permettait par ailleurs de financer les services.

Du camping plus accessible

La formule coopérative peut s'appliquer à des secteurs très variés. Par exemple, dans le Haut-Saint-François, des gens se sont regroupés au sein d'une coopérative pour se donner un service de camping et d'autres services raisonnables au meilleur coût locatif possible. C'est ainsi qu'était fondé le 13 mars 1982 le Camping coopératif familial du Prévert de Birchton. Les membres bénéficient donc d'un site de loisirs parfaitement adapté à leurs besoins, comprenant parcs, aires de jeux et installations communautaires récréatives. Par ailleurs, la coopérative crée neuf emplois saisonniers.

La caisse populaire: fortement engagée dans son milieu

La caisse populaire Desjardins Memphrémagog est née de la fusion, en 1975, des caisses d'Eastman, de Mansonville, de Magog et de St-Patrice de Magog. Elle regroupe 26 900 membres et donne du travail à 110 personnes. Cette coopérative enracinée dans son milieu, animée d'une culture de respect et de solidarité envers les gens quelle dessert, offre bien davantage qu'une gamme variée de services financiers. Sa mission première est en effet de contribuer au mieux-être économique et social de ses membres.

Des coopératives également en éducation

Le Collège du Sacré-Coeur a été fondé en 1945 par les Filles de la Charité du Sacré-Coeur de Jésus qui désiraient offrir aux jeunes filles de Sherbrooke et de sa région l'éducation classique jusqu'alors réservée uniquement aux garçons. En 1972, le Collège du Sacré-Coeur déménage sur la rue Belvédère dans l'ancienne école Saint-Patrick's et devient une association coopérative.

Quarante membre du personnel offrent une éducation fondamentale à près de cinq cents élèves qui étudient aujourd'hui dans cette école coopérative où sont associés parents, élèves et membres du personnel. Cette formule de gestion, très rare au Québec, assure aux parents, comme au personnel et aux élèves, une participation active à toutes les décisions du conseil d'administration.

CoopTel: une coopérative à la fine pointe de la technologie

Seule coopérative en télécommunication de la province de Québec, CoopTel a été créée en 1944 à Valcourt à la suite d'une demande formulée par des gens de la région qui étaient déjà desservis par une entreprise privée. «Le service étant irrégulier, les abonnés pouvaient en être privés plusieurs jours consécutifs. De plus, le service n'était pas accessible à tous. Ce sont les raisons pour lesquelles des hommes et des femmes, soucieux de procurer à leurs concitoyens l'usage d'un moyen moderne de communication tout en conservant les pouvoirs décisionnels dans la région, ont créé cette coopérative. Ces femmes et ces hommes ont mis en commun leurs connaissances, leurs investissements et leurs capacités d'agir et ont créé une entreprise digne d'éloges», nous explique Michel Laurent, directeur général de CoopTel.

À sa création, la coopérative comptait 78 membres; aujourd'hui, ils sont plus de 6 000! La valeur de ses actifs est passé de 20 000 \$ en 1944 à 12 millions \$ en 2004, soit 600 fois plus qu'à l'époque. «Notre mission est d'offrir des produits et services de télécommunications diversifiés et fiables, évaluant au rythme des besoins des clients et à prix concurrentiels grâce à l'apport de technologies évolutives et de partenaires compétents et engagés», ajoute M. Laurent. Aujourd'hui, CoopTel dessert les régions du Centre du Québec, de l'Estrie et de la Montérégie et sa progression est loin d'être terminée!

Un logement parfaitement adapté à ses besoins

Sur les 46 coopératives d'habitation recensées en Estrie, 40 sont membres de la Fédération Coop Habitat, pour 1 161 logements aux quatre coins des Cantons-de-l'Est dont 850 à Sherbrooke. «Il y en a de tous les styles, pour tous les goûts. Récemment, on remarquait une hausse des coopératives pour les gens plus âgés. C'est la preuve que la formule coopérative peut vraiment s'adapter à la société, à ses membres.» Les avantages de la formule coop? «Plus tu t'impliques, moins ça te coûte cher. À la Fédération, on propose plusieurs avantages (groupes d'achats, formation pour apprendre à bien gérer, etc.). Ce n'est donc pas juste une question de loyer, il y a plusieurs avantages financiers et de plus, on contrôle son environnement. Il y a par ailleurs un côté humain très important dans la vie coopérative», précise Michel Bousquet, directeur de la Fédération.

Une coopérative de solidarité en soins et services

Les concepts développés à Saint-Camille sont novateurs. C'est dans le but de pallier au manque d'infrastructure d'habitation pour les aînés et pour trouver une nouvelle vocation au presbytère qu'un groupe de citoyens, le Groupe du Coin, s'est porté acquéreur du bâtiment en 1998. La *Coop de Solidarité en Soins et Services* fut d'abord formée. Elle débuta ses opérations en janvier 2000 pour ensuite mettre sur pied une coopérative d'habitation. Grâce au financement du programme AccèsLogis de la SHQ, la coopérative a construit cinq logements adaptés et a rénové le presbytère dans lequel on retrouve quatre logements, une Clinique-Santé, une cuisine collective, un salon communautaire et un bureau. À l'extérieur, des jardins communautaires ont été mis en place, ainsi que des aires de repos et de jeux. Avec la concrétisation des deux projets la communauté a réussi à créer un milieu de vie unique.

Ce projet fut nommé *La Corvée* pour répondre à la vision de développement des neuf membres fondateurs, qui voulaient lui conférer un caractère d'entraide, de rassemblement et de travail en commun. La *Coopérative de Solidarité en Soins et Services de Saint-Camille*, c'est une foule d'activités et de soins de santé offerts aux aînés, ainsi qu'à tous les camillois, et les gens de la région. Située au rez-de-chaussée de l'ancien presbytère, la clinique-santé offre les services de professionnels de la santé, tels une infirmière en Soins de pieds, une ostéopathe, une massothérapeute, une thérapeute en relation d'aide et un acupuncteur.

Ce qui s'est réalisé à Saint-Camille, confirme qu'il est possible de faire les choses autrement et que l'éducation, la prévention et l'animation contribuent grandement à faire tomber les préjugés et à responsabiliser les individus face à leur propre santé.

Testez vos connaissances du mouvement coopératif

1. Le mouvement coopératif regroupe 3200 coopératives, incluant les coopératives de services financiers et les mutuelles. Combien d'emplois génèrent ces entreprises?
 - a) 28 000
 - b) 42 000
 - c) 79 000
 - d) 94 000
2. Avec des actifs évalués à 104 milliards \$, les coopératives ont un chiffre d'affaires de?
 - a) 90 millions \$
 - b) 790 millions \$
 - c) 9 milliards \$
 - d) 19 milliards \$
3. Les premières coopératives au Québec sont apparues
 - a) au milieu du 19e siècle avec les mutuelles d'assurances
 - b) en 1900 avec la création de la première caisse Desjardins
 - c) en 1910 avec l'apparition des coopératives agricoles
 - d) en 1608 lors de la fondation de la ville de Québec
4. Le Mouvement des caisses Desjardins est la première institution financière au Québec et la sixième en importance au Canada. Depuis 5 ans, Desjardins a retourné à ses membres et aux collectivités plus de 1,4 milliard \$ en ristournes. Combien Desjardins a-t-il versé en commandites et dons?
 - a) moins de 100 millions \$
 - b) 125 millions \$
 - c) 165 millions \$
 - d) près de 170 millions \$
5. La Coopérative fédérée de Québec emploie plus de 9 600 personnes et 97 coopératives y sont affiliées. Pourriez-vous identifier ses trois grandes divisions?
 - a) Les pétroles Sonic, qui est à la tête d'un réseau de 185 stations services
 - b) Olymel, qui traite 80 millions de poulets, 4 millions de dindons et 6 millions de porcs
 - c) CO-OP, la division de l'approvisionnement à la ferme
 - d) Flamingo, la division du tout nouveau poulet de grain
6. Agropur, la plus importante coopérative laitière au Canada transforme 1,7 milliard de litres de lait annuellement. Parmi les suivantes, quelles sont les marques de commerces par lesquelles elle commercialise ses produits?
 - a) Natrel
 - b) Québon
 - c) Ultra Crème
 - d) Sealtest,
 - e) Yoplait
 - f) aucune de ces réponses
 - g) toutes ces réponses
7. Les coopératives de travail permettent aux travailleuses et travailleurs d'être membres-propriétaires de leur entreprise. Ces coopératives sont présentes dans plusieurs secteurs économiques. Elles oeuvrent dans les :
 - a) services aux entreprises
 - b) aménagement forestier et la transformation du bois
 - c) nouvelles technologies de l'information
 - d) services ambulanciers
 - e) aucune de ces réponses
 - f) toutes ces réponses
8. Dans le domaine alimentaire, les coopératives d'alimentation apportent des retombées significatives dans leur milieu. Combien de familles s'approvisionnent auprès des 90 coopératives d'alimentation au Québec?
 - a) 30 000
 - b) 50 000
 - c) 90 000
 - d) 110 000
9. Les 36 coopératives de câblodistribution jouent un rôle primordial dans leur communauté respective puisque plusieurs d'entre elles offrent le service de :
 - a) télécommunautaire qui est souvent la seule source d'information locale dont dispose la population
 - b) diffusion d'Occupation double
 - c) réparation d'équipement
10. Le Groupe Promutuel crée plus de 1450 emplois dont 90% oeuvrent à l'extérieur des grands centres. Vous diriez qu'il assure
 - a) 1 agriculteur sur 2
 - b) 2 agriculteurs sur 3
 - c) 3 agriculteurs sur 5

Ce cahier est une réalisation
du service de la publicité de La Tribune
Renseignements: (819) 564-5450

Division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc., édité et imprimé au
1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8, www.cyberpresse.ca

PRÉSIDENTE ET ÉDITRICE: Louise Boisvert

VICE-PRÉSIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION:
René Morin

RESPONSABLE DES CAHIERS SPÉCIAUX: Alain LeClerc

RÉDACTION ET MISE EN PAGES: Annie Melançon

GRAPHISME: Lise Blouin

COLLABORATION SPÉCIALE: Christian Maratier, CDE

Un merci particulier s'adresse à tous les gens qui ont témoigné pour ce cahier spécial.
Ce cahier spécial 20e anniversaire de la CDE a pu être produit grâce au soutien de:

Développement
économique
et régional
et Recherche

Québec



Desjardins

20^eCoopérative
de développement
de l'Estrie

Des valeurs coopératives toujours très présentes chez Desjardins

La plus importante institution financière au Québec est une coopérative: en Estrie seulement, Desjardins regroupe une centaine de points de services, près de 328 000 membres, 452 dirigeants bénévoles, 1 500 emplois pour une masse salariale de 67,4 millions de dollars. L'institution gère un actif de 5 milliards de dollars.

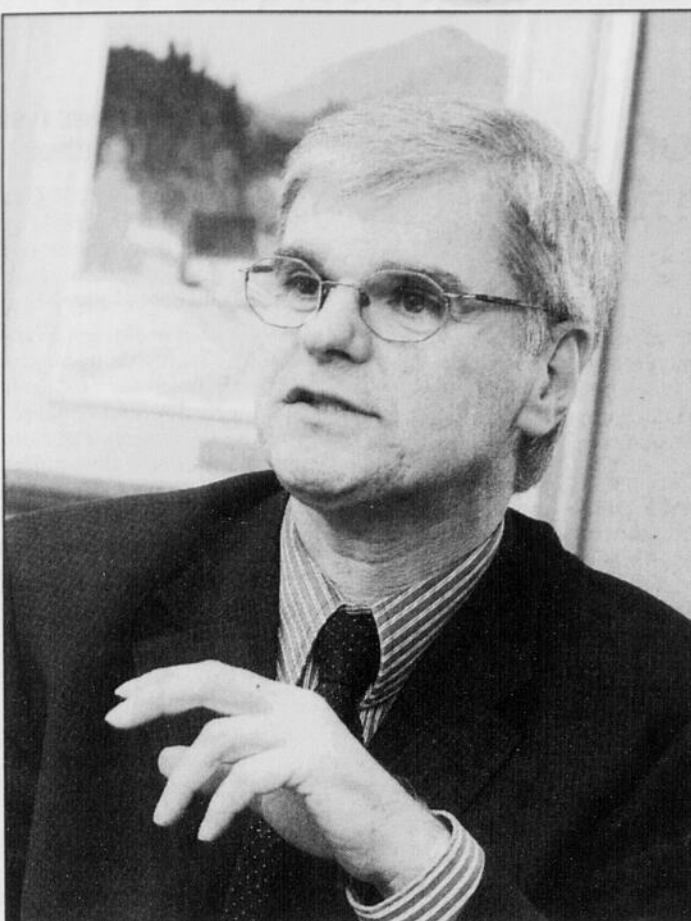
Un précurseur de la culture coopérative au Québec, le Mouvement Desjardins fut également l'un des acteurs principaux dans la création des coopératives régionales de développement, dont la CDE. Des balbutiements de cet organisme à aujourd'hui, on a toujours retrouvé des représentants des Caisses populaires Desjardins au sein du conseil d'administration.

«Pour nous, la CDE représente une ressource essentielle. Nous avons besoin en région d'un organisme qui chapeaute et développe les coopératives de tous les secteurs, tant celles qui sont fédérées que celles qui ne bénéficient pas du soutien d'un regroupement. La CDE peut ainsi voir au rayonnement du mouvement coopératif à travers l'Estrie», estime Me Denis Paré, président du Conseil des représentants des Caisses Desjardins de l'Estrie.

Des préoccupations communes

Desjardins voit également dans la Coopérative de développement de l'Estrie un partenaire de premier plan. «Nous avons une préoccupation commune: l'intercoopération. Tant Desjardins, par son influence, que la CDE, par son implication, visent le développement de l'esprit coopératif», ajoute Me Paré. Les deux organisations mettent notamment beaucoup d'espoir sur la relève. «C'est important de faire connaître à nos jeunes le système coopératif, son importance et ses avantages; la coopération est une belle alternative au capitalisme pur. C'est une autre façon d'aborder la société. Par exemple, on voit de plus en plus de travailleurs se prendre en charge pour sauver leur entreprise en formant une coopérative de travailleurs actionnaires», cite en exemple Denis Paré.

D'ailleurs, à la CDE comme chez Desjardins, plusieurs projets sont sur la table pour favoriser l'éclosion de l'esprit coopératif chez les jeunes. «Ce sera notre gros défi des prochaines années. Nous avons entre autres un projet de dirigeants stagiaires au sein des conseils d'administration des caisses pour favoriser leur engagement. On parle aussi de



Me Denis Paré, président du Conseil des représentants des Caisses Desjardins de l'Estrie.

capital de confiance, soit un préjugé favorable pour les jeunes qui ont des projets», précise Me Paré.

Contribuer aux mieux-être de la communauté

En tant que coopérative, le Mouvement Desjardins est guidé dans ses décisions par des valeurs de solidarité et d'engagement. «Notre mission est de contribuer au mieux-être de la communauté tant sur le point de vue économique que social», rappelle le président du Conseil des représentants des Caisses Desjardins de l'Estrie.

Déjà, les milliers de membres de Desjardins bénéficient des avantages de la formule coopérative, en recevant annuellement des ristournes puisées dans les trop-perçus; en 2003, on a ainsi distribué 35,9 millions de dollars aux Estriens! «Non seulement Desjardins n'est pas une entreprise qui doit remettre une part de ses profits à des actionnaires, mais elle ne peut être vendue à des intérêts étrangers. Elle appartient à ses membres, qui ont un pouvoir décisionnel via les conseils d'administration de chacune des caisses», note Me Denis Paré.

Son engagement social, Desjardins le vit de multiples façons. Il y a les causes majeures pour lesquelles le Mouvement verse des sommes d'argent en Estrie, pensons à la Fondation du CHUS ou à l'Université de Sherbrooke. Mais il y a aussi l'engagement de chacune des caisses: que ce soit par leur contribution sur le plan social ou encore par la remise de 1,8 million de dollars, qui représente la somme versée en 2003 sous la forme de commandites et dons aux organismes des différents milieux de la région, les caisses contribuent de façon importante au mieux-être de la collectivité. C'est d'ailleurs là une particularité de cette grande coopérative. «Aux dons et commandites s'ajoute l'engagement personnel de nos employés et dirigeants bénévoles qui donnent de leur temps pour différentes causes», souligne Me Paré.

Enfin, Desjardins demeure un partenaire financier de premier plan pour toutes ces coopératives qui émergent en Estrie. «Dans notre division Capital régional Desjardins, un pourcentage des argents est prévu pour soutenir les coopératives. Et les projets peuvent être modestes comme majeurs, comme ce fut le cas récemment lorsque des travailleurs du textile sont devenus les propriétaires de leur usine», de conclure Me Denis Paré.

La coopération : une formule pour l'innovation et le développement

Pour développer leur milieu, les élus peuvent miser sur une formule gagnante, la coopération. Cette formule ne cesse de surprendre par sa capacité à s'adapter aux nouveaux besoins des populations. Ainsi, il s'est créé plus de 220 nouvelles coopératives au Québec en 2003 dans des secteurs diversifiés tel le manufacturier, les services aux personnes, la nouvelle économie, les technologies de l'information, le tourisme et la culture.

Il n'est donc pas étonnant que la formule coopérative soit choisie pour répondre à de nouveaux besoins. Pensons aux services de proximité dans les zones rurales et semi urbaines qui sont peu ou pas disponibles sur le marché privé. La Coopérative de santé Les Grès en Mauricie en est un bel exemple. Ne disposant d'aucun service de santé dans leur municipalité, le directeur général de la Caisse populaire, le maire, le directeur des écoles primaires et plusieurs présidents d'organismes représentatifs de la municipalité se sont mobilisés pour démarrer la première coopérative de santé au Québec. Aujourd'hui, elle regroupe plus de 25 000 membres, opère un centre de service à Saint-Élie de Caxton, en plus d'être gestionnaire d'une résidence pour personnes âgées.

Cet exemple de prise en charge par le milieu est loin d'être le seul. Vous pourrez en découvrir d'autres dans les pages qui suivent. Vous constaterez que l'innovation et le développement, à l'aide de la formule coopérative, ne se vit pas seulement par la création de nouvelles coopératives mais qu'il est bien présent dans les coopératives existantes. L'histoire de la Société coopérative agricole La Seigneurie, est particulièrement intéressante et image bien mes propos. De coopérative agricole traditionnelle, elle est devenue une coopérative avant-gardiste qui est à l'écoute des besoins de ses membres et de son milieu. En implantant un point de service dans le village de Ste-Agathe de Lotbinière où elle regroupe sous un même toit une quincaillerie, un dépanneur et un poste d'essence, elle offre ainsi un service de proximité qui était disparu dans ce village depuis quelques années. Nous observons depuis quelques années, l'émergence de telles coopératives qui gèrent différents services de proximité.

Selon un sondage réalisé en février pour le Conseil de la coopération du Québec, 83% des répondants sont tout à fait en accord avec le fait que les entreprises coopératives favorisent la prise en charge de l'économie locale. Ce sondage révèle également qu'outre les prix; la philosophie, les principes et les valeurs sont les principales raisons qui les incitent à devenir membre d'une coopérative. En ce qui a trait au degré de confiance envers différentes institutions, les coopératives arrivent en tête de liste bien avant les banques, les grandes entreprises privées et les gouvernements.



Hélène Simard, présidente du Conseil de la coopération du Québec.

Avec plus de 3200 entreprises coopératives qui génèrent 79 000 emplois et un chiffre d'affaires de 19 milliards \$, le mouvement coopératif québécois constitue une force économique majeure et un important allié pour le développement des régions. D'ailleurs, 75% des emplois des coopératives non financières y sont situés. La puissance collective de cette formule entrepreneuriale est si importante qu'à l'échelle mondiale les coopératives créent plus d'emplois que les multinationales. Les élus locaux et régionaux auraient tout intérêt à s'appuyer plus concrètement sur les coopératives pour le développement de leur milieu.

Les valeurs et principes de la coopération sont gages de succès. Dès leurs débuts, les coopératives et les mutuelles ont permis à leurs membres, et aux collectivités qui les entourent, de se procurer des biens ou des services à des coûts raisonnables. La naissance de ces coopératives et mutuelles a nécessité la mobilisation des citoyens et les a menés à se prendre en main. L'adhésion libre et volontaire, la gestion démocratique, la participation économique et équitable de chaque membre, l'autonomie et l'indépendance, l'éducation à la coopération, la coopération entre coopératives sans oublier les retombées et l'engagement dans la communauté ont favorisé l'émergence d'entreprises coopératives qui sont la fierté de milliers de Québécoises et de Québécois.

Hélène Simard, présidente du Conseil de la coopération du Québec

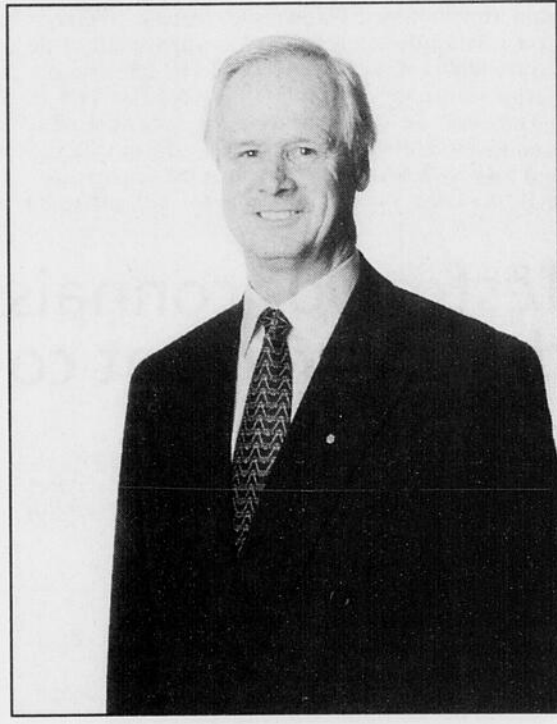
Un mouvement qui prend le contrôle de ses affaires

Parmi les nombreuses richesses du mouvement coopératif, le capital humain figure au premier plan. Pour que puisse vivre la coopération, les notions d'équipe, de partage équitable, de participation et de gestion démocratique sont nécessaires. Ainsi, derrière chaque coopérative, des femmes et des hommes portent des valeurs et des principes mondialement reconnus dans le but de faire des affaires autrement.

Pour administrer les 3 200 coopératives et mutuelles au Québec, le mouvement peut compter sur l'appui de plus de 20 000 dirigeants bénévoles. Parmi eux, plusieurs iront jusqu'à s'impliquer dans les différents réseaux et regroupements de coopératives. Ces mêmes personnes sont par ailleurs très souvent impliquées dans différents organismes ou regroupements dans leur localité respective. C'est d'ailleurs sur ces hommes et ces femmes que peut compter le Conseil de la coopération du Québec pour favoriser le développement coopératif afin de multiplier les effets bénéfiques de la coopération pour ses membres et pour la population.

Au cours de la dernière année, les membres du Conseil ont oeuvré avec unité et concertation ce qui a permis de mener à terme plusieurs dossiers et ainsi contribuer au développement de la formule coopérative. Entre autres, nous sommes heureux que le gouvernement du Québec ait reconnu la *Politique de développement des coopératives*, incluant un soutien financier pour les trois prochaines années. De nombreux échanges ont mené à la bonification du projet de *Loi modifiant la Loi sur les coopératives*, adopté en décembre 2003 par l'Assemblée nationale, rendant cette loi mieux adaptée aux réalités auxquelles font face les coopératives aujourd'hui. La levée des moratoires sur le Régime d'investissement coopératif (RIC) et de Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) sont des dossiers qui ont nécessité des représentations intensives auprès du gouvernement. Rappelons que le RIC favorise la capitalisation des entreprises coopératives admissibles en accordant un avantage fiscal aux membres et aux salariés de ces coopératives et que CRCD offre du capital de risque et l'expertise conseil nécessaire pour stimuler le démarrage, la croissance et le rayonnement des entreprises. Enfin, depuis le *Forum coopératif* de mars, le Conseil travaille activement à la mise en place d'un *Plan d'ensemble du développement coopératif* axé sur la complémentarité de tous les intervenants coopératifs. Par ces actions, le mouvement démontre bien qu'il a pris le contrôle de ses affaires.

Pour poursuivre son développement, le mouvement doit compter sur des appuis et



Michel Rouleau, président du conseil d'administration, CCQ.

des partenariats avec l'externe. Le développement local et régional constitue un terreau fertile pour le déploiement de coopératives. Les retombées pour les collectivités qui l'entourent sont également significatives. Pour y parvenir, l'ingrédient commun est de nouveau le capital humain. De grandes coopératives sont nées de la prise en charge d'individus qui, voulant améliorer leur qualité de vie, se sont dotés de services, de biens ou de logements par cette formule coopérative. C'est le cas notamment des caisses Desjardins, des mutuelles d'assurances, des coopératives d'alimentation, des coopératives funéraires, des coopératives d'habitation, des coopératives de producteurs, etc.

Dans le cadre de la *Semaine de la coopération*, le Conseil de la coopération du Québec tient à faire connaître tout le potentiel de développement économique et social qu'offrent les entreprises coopératives et les mutuelles dans leurs communautés. En fait, les coopératives sont des entreprises qui répondent à des besoins selon des valeurs qui leur sont propres. Elles font des affaires autrement, soit avec des soucis éthiques, sociaux, environnementaux et dans une perspective de développement durable. Finalement, la coopération existe depuis plus de 150 ans au Québec grâce à des milliers de femmes et d'hommes qui ont décidé de «Prendre le contrôle de leurs affaires».

Michel Rouleau, président du conseil d'administration, Conseil de la coopération du Québec

Engagements de 32,5 millions \$ d'Investissement Québec dans le domaine de l'économie sociale

D'avril 2003 à mars 2004, Investissement Québec a autorisé près de 110 interventions financières auprès des entreprises de l'économie sociale (coopératives et entreprises à but non lucratif) pour un total de 32,5 millions de dollars permettant à 80 entreprises de réaliser des projets d'une valeur de 75,0 millions de dollars. Au terme de cette année financière, Investissement Québec était en relation d'affaires avec plus de 500 entreprises de ce secteur pour un total de 235 millions de dollars d'engagements. Ce bilan confirme ainsi le rôle de premier plan d'Investissement Québec en matière de financement des entreprises de l'économie sociale au Québec.

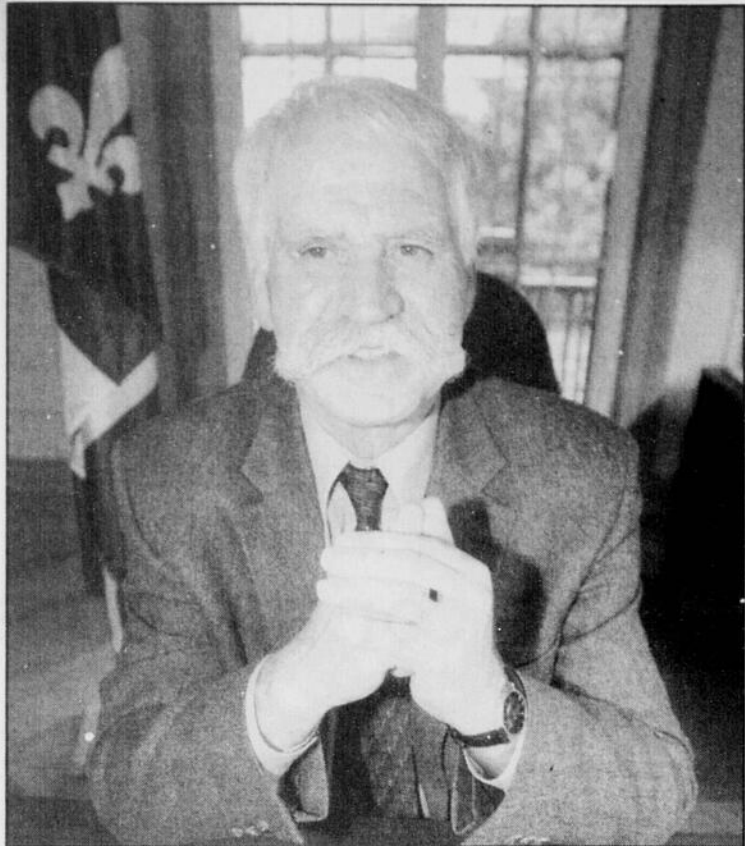
L'aide d'Investissement Québec prend principalement la forme de garanties de prêt auprès des institutions financières leur permettant ainsi de mieux servir cette clientèle spécifique. Quant au Programme favorisant la capitalisation des entreprises de l'économie sociale qui en est à sa deuxième année d'existence, il a permis à 29 entreprises de recevoir des prêts de capitalisation pour un total de 2,4 millions de dollars; des prêts destinés à améliorer l'équité des entreprises et offerts à des conditions qui permettent de les assimiler à de l'équité ou de la quasi équité.

«Les entreprises coopératives et à but non lucratif sont une clientèle importante pour Investissement Québec et elles représentent un apport significatif pour l'économie dans toutes les régions du Québec, de confirmer M. Claude Carboneau, vice-président aux coopératives et aux autres entreprises de l'économie sociale. En relation avec certains partenaires intéressés au financement de cette clientèle spécifique, nous nous assurons qu'elle puisse se développer adéquatement, pour le plus grand bénéfice de ses membres et des populations qu'elle dessert.»

20^e**Coopérative
de développement
de l'Estrie**

«Les coopératives sont un moteur de développement régional important»

- Réal Nolette, président du conseil d'administration



Engagé depuis trente ans dans le mouvement coopératif, Réal Nolette était élu récemment président du conseil d'administration de la Coopérative de Développement de l'Estrie. Pour ce jeune retraité fort actif, il ne fait aucun doute que les coopératives ont leur place, ici et ailleurs... «Les coopératives sont un moteur de développement régional qui couvre tant les aspects économique que social et humain. C'est cela qui me plaît dans cette formule», explique-t-il.

C'est en 1974 que M. Nolette s'initie au monde coopératif, en participant à la fondation d'un Cooprix à Joliette. Pendant plusieurs années employé d'une Caisse d'épargne et de crédit, il est également à l'origine de la coop Bouffée d'Air, au mont Orford, et s'implique activement au sein de la Coopérative d'Alentour depuis 1993. Il s'engage au sein du conseil d'administration de la CDE depuis 1996.

Détenteur d'une maîtrise en gestion et développement des coopératives de l'Université de Sherbrooke, Réal Nolette a participé à plusieurs missions à l'étranger pour étendre la culture coopérative. «La coopération, ce n'est pas juste une formule économique, c'est une culture. C'est faire plus avec moins, plus d'ingéniosité, plus d'implication personnelle, plus de travail. C'est important toutefois de garder l'esprit ouvert, de voir ce qui se fait ailleurs dans le monde, pour essayer de l'adapter à notre situation», rappelle-t-il.

L'importance de se regrouper

Depuis trente ans, le mouvement coopératif a évolué. «Juste l'essor de l'informatique a joué un rôle important

en facilitant les tâches de gestion, comme la comptabilité! Il y a trente ans, les coopératives comptaient beaucoup sur le travail des bénévoles. Aujourd'hui, les coopératives sont dirigées par des employés, les membres du conseil d'administration voyant davantage aux grandes orientations explique M. Nolette.

On sous-estime d'ailleurs l'impact économique des coopératives. Certes, il y a les avantages pour les membres, mais ces entreprises créent aussi de l'emploi. «Les coopératives sont des créatrices d'emplois durables à coûts moindres, et cela a été prouvé. C'est une excellente formule pour garder nos jeunes, notre relève.»

Pour justement assurer des emplois rémunérateurs et permettre un développement économique constant, la CDE joue un rôle majeur en ralliant les coopératives de tous les secteurs d'activité. «La force d'un regroupement est en effet la somme de la force de chacun», rappelle M. Nolette.

Vingt ans couronnés de plusieurs succès, c'est d'ailleurs le résultat d'un beau travail d'équipe. L'avenir de la CDE passera donc par cette concertation du milieu coopératif; l'organisme régional poursuivra également son travail de soutien, d'encouragement et de développement de nouvelles coopératives. «Sensibiliser davantage les jeunes au mouvement coopératif est un autre de nos grands objectifs. Nos coopératives jeunesse nous apportent beaucoup de dynamisme. Les valeurs coopératives sont d'ailleurs un bel héritage à transmettre aux générations futures», ajoute Réal Nolette.

«La formule coopérative est toujours vivante, d'actualité et capable de livrer des résultats déterminants»

- Janvier Cliche, directeur général de la CDE

Pendant 20 ans, Janvier Cliche a oeuvré activement au sein du monde associatif (à la CSN) et participé au développement économique de la région, dont les 13 dernières années à titre de président du Conseil régional de développement. Son arrivée à la CDE, comme directeur général, représentait donc une suite logique pour cet homme très conscientisé au pouvoir de la coopération et de la concertation.

«Je n'avais pas de plan de carrière bien défini, mais il est sûr que ce nouveau défi colle bien à l'orientation que je voulais prendre professionnellement. Le monde coopératif correspond à mon approche en terme de valeurs», précise M. Cliche.

La CDE prend un nouveau virage

Avant l'arrivée de M. Cliche, la Coopérative de développement de l'Estrie avait entrepris une longue démarche pour revoir toutes ses opérations et redéfinir son mandat. «À la suite de ce diagnostic organisationnel, un plan d'action a été établi. Cette relance se fera sous le signe de l'intercoopération, de la relève et de la jeunesse», note M. Cliche.

Premier objectif: assurer une meilleure présence du mouvement coopératif, d'abord en faisant mieux connaître ces acteurs importants de notre économie à la population. «Les gens ont parfois une vision archaïque des coopératives, d'où l'importance de faire ressortir tout le renouveau et le dynamisme qui animent actuellement le mouvement coopératif.»

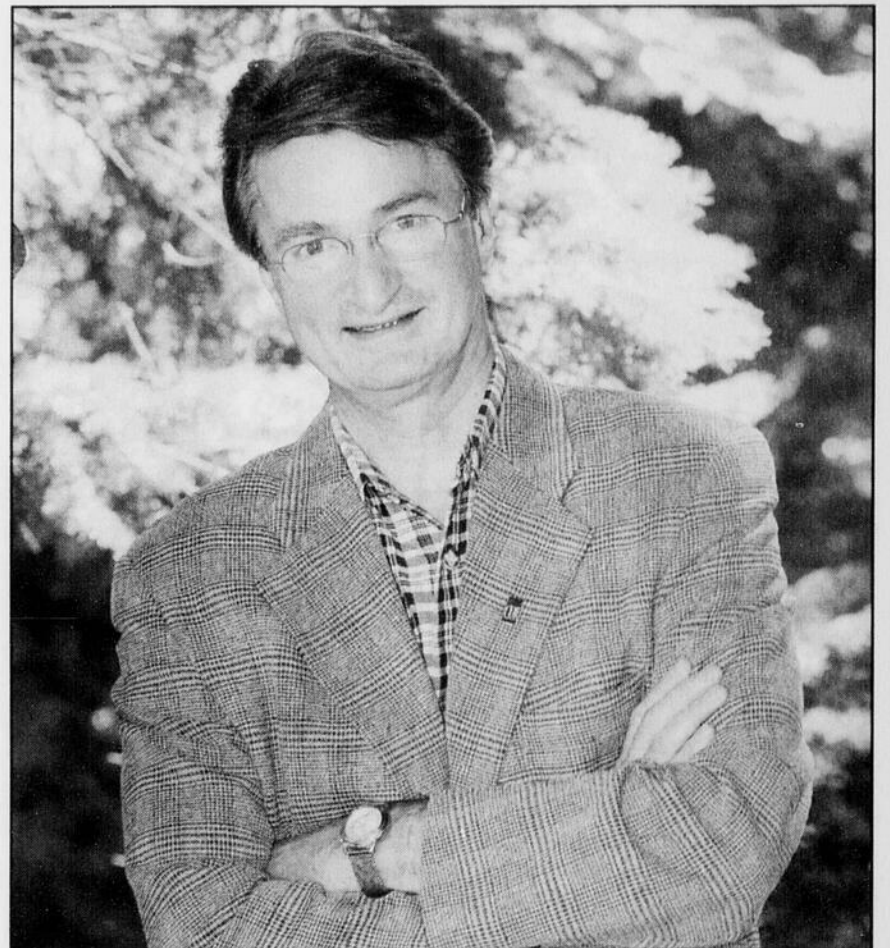
Même entre les membres de la CDE, les coopératives se connaissent peu. «Nous avons donc conçu un bottin les regroupant et également un bottin d'achat pour encourager les relations d'affaires. Nous avons relancé le bulletin interne et d'autres activités favorisant l'intercoopération sont prévues», explique le directeur général de la CDE.

Pour que la solution coopérative soit plus souvent proposée et encouragée, la CDE a l'intention de tisser des liens plus serrés avec les partenaires du milieu, tant du secteur financier qu'en développement régional. «La formule coopérative peut s'appliquer à tous les secteurs d'activité et répondre à des besoins très variés. Il suffit d'y penser... L'une des tendances actuelles touche l'économie sociale; au lieu de créer un organisme à but non lucratif, les gens pensent de plus en plus à une coopérative.»

La relève sera d'ailleurs au coeur des priorités de la CDE. Certes, il y a les coopératives existantes à appuyer et à mieux faire connaître. Mais le but premier de la CDE demeure le développement de nouvelles coopératives, et beaucoup d'efforts sont consacrés à ce volet, notamment auprès des jeunes via les coopératives jeunesse.

«Il y a tellement d'applications à la formule coopérative et surtout tellement d'avantages! Pensons aux coopératives de travailleurs actionnaires, une autre façon de recapitaliser des entreprises et de créer un intérêt nouveau pour les travailleurs, comme ce fut le cas récemment à la C.S. Brooks et à la Cavalier Textile. Dans les milieux ruraux, touchés par l'exode des gens vers les villes et le vieillissement de la population, les coopératives viennent prendre la relève pour assurer les services nécessaires à la population, dans le secteur de l'habitation, des soins à domicile, de l'alimentation et plus.»

Bref, pour M. Cliche, nul doute que les coopératives ont leur place dans la société. «La formule coopérative est toujours vivante, d'actualité et capable de livrer des résultats déterminants. Elle s'adapte aux membres, suit les tendances et peut s'appliquer à tout», de conclure Janvier Cliche, directeur général à la Coopérative de développement de l'Estrie.



La mission de la Coopérative de développement de l'Estrie

La Coopérative de développement de l'Estrie (CDE) créée en 1984 a comme mission d'offrir à ses membres, de différents secteurs coopératifs, un outil commun de développement, un support technique aux coopératives des secteurs non fédérés et un renforcement du mouvement coopératif sur une base régionale.

Les mandats de la CDE

- Promouvoir et supporter le démarrage de nouvelles coopératives.
- Consolider le mouvement coopératif en offrant des services en gestion conseil et de la formation.
- Favoriser l'intercoopération entre les différents secteurs d'activités.
- Promouvoir la formule coopérative comme outil de développement économique régional.
- Préparer la relève coopérative et assurer une présence coopérative auprès des jeunes.

Les membres de la CDE

Toute coopérative peut être membre de la CDE et la soutenir dans sa mission de développer et de rassembler coopératif.

Les secteurs d'activités

- Les coopératives sont présentes dans les secteurs d'activités suivants:
- Épargne et crédit
 - Agriculture
 - Foresterie
 - Alimentation

- Art
- Assurance
- Funéraire
- Enseignement
- Informatique
- Loisir
- Service à domicile
- Service aux consommateurs
- Service de garde à l'enfance
- Télécommunications

Les types de coopératives

- Coopérative de consommateurs
- Coopérative de producteurs
- Coopérative de solidarité
- Coopérative de travailleurs
- Coopérative de travailleurs actionnaire

Les services offerts

- Support technique au démarrage de nouvelles coopératives
- Promotion et mise sur pied de coopératives de travailleurs actionnaires
- Services-conseils aux gestionnaires de coopératives existantes, pour consolider ou restructurer leur entreprise coopérative
- Soutien technique à l'élaboration de la demande d'admissibilité du Régime d'investissement coopératif
- Soutien technique à la recherche de financement

- Soutien technique et formation sur mesure adaptés aux besoins spécifiques des coopératives
- Service de comptabilité
- Intercoopération
- Journal InterCoop
- Organisme formateur agréé Loi 90

Des réalisations

- Depuis sa fondation, la CDE a :
- créé 93 coopératives, ce qui représente avant 1991 la création et le maintien de 287 emplois. Depuis ce temps, la création de 884 emplois et le maintien de 1602 emplois.
 - élaboré un code de déontologie pour les administrateurs
 - organisé depuis 1989, la Semaine de la coopération: conférences de presse, articles dans les journaux, concours du Mérite coopératif et Gala de l'intercoopération
 - participé à la définition de la politique gouvernementale dans le développement coopératif et à la reconnaissance fiscale avantageuse pour le RIC
 - représenté les coopératives de l'Estrie au CCO (Conseil de la coopération du Québec) et à la FCDRO (Fédération des coopératives de développement régional du Québec)

La CDE présente au régional

La Coopérative de développement de l'Estrie défend les intérêts des coopératives et fait connaître leur apport économique au développement régional.

C'est pourquoi la CDE siège au Conseil d'orientation de l'IRECUS à la Société de développement économique de Sherbrooke (CLD) à la Corporation de développement économique communautaire de Sherbrooke (CDEC) et au Carrefour Jeunesse Emploi

Partenaires en développement

- Ministère du développement économique et régional et de la recherche (MDERR)
- Centres locaux de développement
- Société d'aide au développement de la collectivité (SADC)
- Corporation de développement économique communautaire de Sherbrooke (CDEC)
- Pro-Gestion Estrie
- Initiation au développement entrepreneurial de l'Estrie (IDÉE)
- Carrefour Jeunesse Emploi
- Conférence régionale des élus-Estrie (CRÉ)
- Emploi-Québec
- Direction Ressources humaines Canada (DRHC)
- Développement économique Canada (DEC)
- Investissement Québec
- Capital régional et coopératif Desjardins
- Fondation CSN
- Filaction, le fonds pour l'investissement local et l'approvisionnement des fonds communautaires du Québec
- MCE Conseil

L'avenir du mouvement coopératif

Un vent de fraîcheur... et une énergie contagieuse!

Ils représentent l'avenir de notre société... et du mouvement coopératif! Les jeunes sont de plus en plus invités à s'engager dans le monde des coopératives. En Estrie, la CDE fonde beaucoup d'espoir sur cette relève dynamique et lui offre différentes façons de s'initier à la coopération.

Coopérer... et bien plus!

«Depuis près de trois ans, en tant que membre de la coopérative jeunesse de services Sherbado, je peux vous dire que je suis choqué de vivre une expérience de la sorte. Maintenant âgé de 16 ans, j'ai eu la chance de développer certaines compétences techniques grâce à l'exécution de certains travaux et des notions telles que la prise en charge et l'autonomie. Je peux donc vous dire que ce projet permet à des jeunes âgés entre 14 et 17 ans de vivre une première expérience de travail enrichissante et ainsi, rencontrer des gens aussi passionnés qu'eux, par l'idée de travailler dans un système axé sur la coopération entre les membres. C'est d'ailleurs pour cette raison, que je suis heureux que cette petite entreprise dirigée par des adolescents, existe et prend de l'ampleur année après année.»

Vincent, CJS Sherbado

«Je fais partie de la Coopérative Jeunesse de Service depuis cet été. Pour moi, la coopérative est non seulement un excellent moyen d'apprendre comment fonctionne une entreprise, mais aussi un moyen de contribuer concrètement aux changements et à l'amélioration des services qui vous sont offerts.

J'ai toujours admiré les coopératives à cause de leur fonctionnement qui laisse la place à tout le monde et non pas à une seule personne ou à ceux qui ont le plus d'argent l'opportunité de s'exprimer, et pour moi, c'est important.

En participant à la CJS, j'apprends beaucoup et je réalise qu'il faut faire preuve d'une grande volonté pour arriver à faire rouler et connaître ce merveilleux projet afin de le faire grandir.

C'est pourquoi je fais appel à vous! Vous qui n'avez pas le temps de racler les feuilles dans la cour, de déneiger votre entrée chaque matin ou de promener votre chien... Vous qui n'avez plus la santé ou qui avez un handicap vous empêchant de corder du bois, d'effectuer différents travaux extérieurs ou ménagers. Vous qui par vos travaux nous apportez le soutien essentiel nous permettant de nous développer afin que nous puissions vous offrir nos services encore longtemps à vous ou à un proche dans le besoin. N'hésitez pas à nous appeler et à faire connaître notre coopérative!»

Laurie-Yanne Hébert

«Comme la plupart des adolescents, j'avais un peu d'expérience sur le marché du travail. Je n'avais rien trouvé de vraiment intéressant et ces travaux devenaient toujours routinier. Bref, rien de nouveau!»

Mais lorsqu'une amie me parla de la Coopérative jeunesse de services (CJS), j'ai tout de suite trouvé son idée géniale. Une petite entreprise que des ados, comme moi, dirigeaient! C'était quelque chose de tout à fait nouveau. Ils faisaient leurs propres publicités, leurs services et leurs salaires! Sans oublier qu'elle m'a parlé qu'ils recevaient des formations, par exemple sur la communication. Cependant, il ne faut pas croire que parce que les horaires de travail ne sont pas fixes et stables, il n'y a rien à faire. Une fois par semaine, nous avons un c.a. (conseil d'administration). De plus, nous devons souvent tenir des réunions pour travailler sur différents aspects comme les activités, la promotion et les finances. Ici, à la CJS, on ne s'ennuie jamais! Même les c.a. sont amusants. L'équipe est tellement dynamique, vivante... et jeune! De plus, tout le monde fait preuve d'une détermination extrême à travailler, à avoir plein de contrats toute l'année et à aider la coopérative à mieux se faire connaître. En tout cas, c'est sûr et certain que nous allons passer une année superbe et vraiment remplie avec la Coopérative jeunesse de services de Sherbrooke.»

Sophie Roy et Ariane Kis

Un mandat jeunesse bonifié

Avec l'arrivée d'une nouvelle agente jeunesse, le volet jeunesse de la CDE s'élargit; Marie-Annick Taillon a pour mandat principal de favoriser l'implantation en Estrie de projets consacrés à l'entrepreneuriat collectif auprès des jeunes, notamment Ensemble vers la réussite, Jeune Coop et Coopérative jeunesse de services (CJS). Ces programmes visent à sensibiliser les jeunes à la coopération tout en leur permettant de développer des habiletés et des compétences qui leur seront utiles pour entreprendre toutes sortes de projets, à titre d'entrepreneur, d'employé ou de citoyen. En voici une brève description:

Ensemble vers la réussite (EVR)

EVR est une occasion privilégiée d'initier les élèves du dernier cycle du primaire et du premier cycle du secondaire à l'apprentissage coopératif et ainsi actualiser les valeurs de la coopération dans le quotidien de l'école. Ce programme éducatif est axé sur la réalisation d'un projet de classe choisi démocratiquement par les élèves et dont les aspects organisationnels et financiers sont gérés de façon coopérative. Le programme EVR est particulièrement intéressant pour répondre aux objectifs de la réforme proposée par le ministère de l'Éducation, en ce sens qu'il constitue un véritable lieu d'apprentissage pour le développement global des jeunes.

Jeune Coop

Ce programme d'expérimentation de l'entrepreneuriat collectif est destiné aux élèves du deuxième cycle du secondaire. Deux volets sont offerts. Le premier propose une démarche d'organisation simple qui utilise des outils de gestion démocratique pour permettre aux élèves de s'initier aux fonctions de l'entreprise (marketing, comptabilité, production et ressources humaines). Cette démarche coopérative peut être employée pour enrichir et structurer les projets organisés par les élèves; pensons par exemple aux voyages d'études ou aux fêtes de fin d'année.

Le second volet de Jeune Coop permet aux élèves de fonder et d'opérer une entreprise coopérative au sein de leur école. Privilégiant une approche participative, les jeunes se voient confier un bon nombre de responsabilités. Ils vivent les réalités quotidiennes d'une entreprise collective et accroissent, de ce fait, leur employabilité.

Coopérative jeunesse de service (CJS)

Une CJS regroupe une quinzaine de jeunes âgés de 14 à 17 ans. Ensemble, ils relèvent le défi de mettre sur pied leur entreprise coopérative afin de créer leur emploi d'été dans leur localité. Ces jeunes offrent de nombreux services à leur communauté, généralement en effectuant de menus travaux. Ils reçoivent le soutien d'animateurs et d'un comité local composé d'organismes représentatifs de la collectivité.

L'un des objectifs visé par l'agente de promotion de l'entrepreneuriat collectif est d'informer et de sensibiliser les coopératives estriennes et leurs partenaires aux projets consacrés à la relève. Les coopérateurs de la région seront invités à s'impliquer auprès de la jeunesse par le biais de conférences, de rencontres thématiques, d'offres de stages ou d'activités de mentorat. Marie-Annick Taillon viendra également appuyer les interventions de la CDE dans le domaine des relations avec les membres.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à communiquer avec Marie-Annick Taillon au 566-0234.

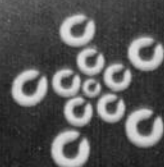
L'été de mes quinze ans!

C'est sûrement avec cette phrase que des jeunes d'un peu partout en Estrie se remémorent l'expérience unique qui leur a été donnée de vivre au cours de l'été dernier. Plus précisément, ils étaient 70 jeunes à oeuvrer au sein de six coopératives jeunesse de services (CJS).

Accompagnés de neuf animateurs, ces jeunes ont fait leurs premiers pas dans le monde des coopératives. Pour plusieurs, c'était même la toute première expérience de travail. C'est un montant de plus de 12 000\$ en contrats qui furent ainsi attribués pour l'ensemble de notre territoire. Mais au-delà des chiffres, la somme des nouvelles expériences, des apprentissages et du défi que constituent la mise en place d'une CJS et son bon fonctionnement leur sera bénéfique tout au long de leur vie.

À ceux que cela intéresse, nous sommes toujours à la recherche de coopérateurs désireux s'impliquer soit dans la coop annuelle ou pour l'été 2005. Pour plus d'information, veuillez appeler Jannie Martel au 580-1550 ou au 566-0234, poste 120.

20



Coopérative
de développement
de l'Estrie